

BENY

Calendrier des Fêtes

2006

JANVIER 2006		FÉVRIER 2006		MARS 2006		AVRIL 2006		MAI 2006		JUIN 2006			
1 D	J. DE LAN	1 M	Ella	1 M	Cendres	1 S	Hugues	1 L	FÊTE DU TRAVAIL	1 J	Justin		
2 L	Basile	2 J	Présentation	2 M	Charles le B.	2 D	Sandrine	2 M	Phil. Jacq.	2 V	Blandine	2 V	Kjvvin
3 M	Geneviève	3 V	Blaise	3 V	Guérolde	3 L	Richard	3 M	Sylvain	3 S	PENTECÔTE	3 S	
4 M	Odilon	4 S	Veronique	4 S	Casimir	4 J	Isidore	4 J	Judith	4 J		4 J	
5 J	Edouard	5 D	Agathe	5 D	FÊTE DES MÈRES	5 M	Irène	5 M	Prudence	5 L	Igor	5 L	
6 V	Mélaine	6 L	Gaston	6 L	Colette	6 J	Marcellin	6 J	Gisèle	6 M	Norbert	6 M	
7 S	Raymond	7 M	Eugénie	7 M	Félicité	7 V	Jean Baptiste de S.	7 D	18	7 M	Gilbert	7 M	
8 D	Épiphanie	8 M	Jacqueline	8 M	Jean de Dieu	8 S	Annunciation	8 S	9 M	8 J	Médard	8 J	
9 L	1	9 J	Apolline	9 J	Françoise	9 L	14	9 M	10 M	9 V	Diane	9 V	
10 M	Guillaume	10 V	Arnaud	10 V	Vivien	10 L	14	10 M	11 J	10 M	Landry	10 M	
11 M	Paulin	11 S	N.-D. de Lourdes	11 S	Rosine	11 M	11	11 J	11 J	11 D	Barnabé	11 D	
12 J	Tatiana	12 D	Félix	12 D	Justine	12 M	12	12 V	12 V	12 S		12 S	
13 V	Yvette	13 L	6	13 L	10	13 S	13	13 S	13 S	13 S		13 S	
14 S	Nina	14 M	Stéphanie	14 M	Mathilde	14 V	19	14 D	14 D	14 M		14 M	
15 D	Rémi	15 M	Claude	15 M	Louise	15 S	15	15 L	15 L	15 J	Germaine	15 J	
16 L	2	16 J	Julienne	16 J	Bénédictine	16 D	16	16 M	16 M	16 V	J.F. Rigé	16 V	
17 M	Marcel	17 V	Alexis	17 V	Patrick	17 M	17	17 M	17 M	17 S	Henri	17 S	
18 M	Roseline	18 S	Bernadette	18 S	Cyrille	17 L	17	18 J	18 J	18 D	FÊTE DES PÈRES	18 D	
19 J	Fr. de Sales	19 D	Gabin	19 D	Joseph	18 M	18	18 M	18 M	19 L	Yves	19 L	
20 V	Sébastien	20 L	7	20 L	11	20 L	11	19 V	19 V	20 M	Romuald	20 M	
21 S	Agnès	21 M	Aimée	21 M	Printemps	21 V	21	20 M	20 M	21 M	Silvère	21 M	
22 D	Vincent	22 M	P. Damien	22 M	Clémence	21 V	21	21 M	21 M	22 J	Alban	22 J	
23 L	Barnard	22 J	Isabelle	22 J	Léa	22 S	22	22 M	22 M	22 J	Audrey	22 J	
24 M	Fr. de Sales	23 J	Laurence	23 J	Victorien	22 S	22	23 J	23 J	23 V	Prosper	23 V	
25 M	Com. St. Paul	24 V	Modeste	24 V	Cath. de S.	23 D	23	24 M	24 M	24 S	Jean-Bapt.	24 S	
26 J	Paule	25 S	Roméo	25 S	Humbert	24 L	24	25 M	25 M	25 D	Prosper	25 D	
27 V	Angèle	26 D	Nestor	26 D	Lerissa	25 M	25	26 L	26 L	26 S		26 S	
28 S	Th. d'Aquin	27 L	8	27 L	12	26 M	26	26 V	26 V	27 S	Ascension	27 S	
29 D	Gildas	27 L	Honorine	27 L	Habib	27 J	27	27 M	27 M	28 D	FÊTE DES MÈRES	28 D	
30 L	Martine	28 M	Mardi-Gras	28 M	Gontran	28 M	28	28 M	28 M	29 S	Armand	29 S	
31 M	Marcelle	29 M		29 M	Godefroy	29 M	29	29 M	29 M	30 M	Ferdinand	30 M	
		30 J		30 J	Armedée	30 D	30	30 M	30 M	31 M	Visitation	31 M	
		31 V		31 V	Benjamin	31 M	31	31 M	31 M				

Zone A Zone B Zone C

JUILLET 2006		AOÛT 2006		SEPTEMBRE 2006		OCTOBRE 2006		NOVEMBRE 2006		DÉCEMBRE 2006			
1 S	Thierry	1 M	Alphonse	1 V	Gilles	1 D	Th. de FE.J.	1 M	TOUSSAINT	1 V	Florence		
2 D	Martien	2 M	Julien	2 S	Ingrid	2 L	39	2 J	Défunts	2 S	Viviane		
3 L	26	3 J	Lydie	3 D	Grégoire	3 M	Léger	3 V	Hubert	3 V	Avent	3 D	
4 M	Thomas	4 V	J.-M. Vanev	4 S	35	4 M	Gérard	4 S	Charles	4 J	48	4 L	Barbara
5 M	Florent	5 S	Abel	5 D	Rosalie	5 M	Fr. d'Assise	5 D	Sylvie	5 D	44	5 M	Nicolas
6 M	Antoine	6 L	Transfiguration	6 M	Réssa	6 J	Flour	6 L	Batrice	6 L	44	6 M	Ambroise
7 V	Manon	7 M	31	7 M	Bruno	7 V	Serge	7 M	Carine	7 M	44	7 M	Imm. Cocept.
8 S	Raoul	8 M	Gaston	8 V	Reine	8 V	Pélagie	8 M	Geoffroy	8 M	44	8 V	Romanc
9 D	Thibaut	9 M	Dominique	9 S	Nativité N. D.	9 D	40	9 J	Théodore	9 J	44	9 S	
10 L	Amandine	9 M	Amour	10 J	Alain	10 J	40	10 V	Léon	10 V	44	10 D	
11 M	27	10 J	Laurent	10 D	Denis	10 M	40	11 L	Christian	11 L	44	11 D	
12 M	Ulrich	11 V	Claire	11 D	36	11 M	Ghislain	11 S	AMICITIE 1918	11 S	44	12 M	Daniël
13 M	Benoît	12 S	Clarisse	12 M	Adelphie	12 M	Firmin	12 D	Christiane	12 D	44	12 M	Jeanne F.C.
14 V	Olivier	13 L	Hippolyte	13 M	Apollinaire	13 J	Wilfried	13 M	Brice	13 M	44	12 M	Lucie
15 S	Henri, José	14 D	32	14 J	Le Ste Croix	14 S	Juste	14 M	Sidonie	14 M	44	12 M	Odie
16 D	F. NATIONALE	15 M	ASSOMPTION	15 V	Roland	15 D	Th. d'Avila	15 M	Albert	15 M	44	12 M	Ninon
17 L	Donald	16 M	16	16 S	Edith	16 L	41	16 J	Marguerite	16 S	44	12 M	Alice
18 M	N.D. Mc-Carmel	17 J	17	17 D	Renaud	17 V	Edwige	17 V	Elisabeth	17 D	44	12 M	Gaël
19 M	Charlotte	18 V	18	18 M	Hélène	18 S	37	18 M	Baudouin	18 S	44	12 M	50
20 V	Frédéric	19 S	Jean Eudes	19 M	Nadège	19 M	Luc	19 M	Luc	19 S	44	12 M	Gatien
21 M	André	20 M	Bernard	20 M	Arme	20 M	Luc	20 M	Emilie	20 M	44	12 M	Urbain
22 V	Marina	21 D	33	21 J	Davy	21 V	Adeline	21 M	Edmond	21 M	44	12 M	Théophile
23 S	Victor	22 M	Christophe	22 V	Céline	22 M	21	22 M	Prés. Marie	22 M	44	12 M	Pierre C.
24 D	Marie-Mad.	23 M	Fabrice	23 V	Maurice	23 D	42	23 M	Cécile	23 M	44	12 M	Hiver
25 M	Brigitte	24 D	Rose de L.	24 D	Autonne	24 V	42	24 V	Clement	24 V	44	12 M	Alice
26 M	Christine	25 V	Louis	25 L	Théoc	25 M	42	25 M	Flore	25 M	44	12 M	Adèle
27 M	Jacques	26 M	Natacha	26 M	Florentin	26 S	42	26 S	Catherine	26 S	44	12 M	51
28 M	Anne	27 D	27	27 M	Henmann	27 M	42	27 M	Delphine	27 M	44	12 M	NOËL
29 J	Nathalie	28 L	34	28 M	Claes, Damien	28 M	42	28 M	Emeline	28 M	44	12 M	Étienne
30 D	Samson	29 M	Augustin	29 J	Venceslas	29 D	43	29 D	Séverin	29 D	44	12 M	Jean l'évang.
31 L	Mattheu	30 M	Saline	30 S	Narcisse	30 J	43	30 J	Jacq. de la M.	30 J	44	12 M	Innocent
	Juliette	31 J	Fiacre	31 M	Jérôme	31 M	43	31 M	David	31 M	44	12 M	Roger
	Aristide							31 M	André	31 M	44	12 M	Sylvestre
									Quentin				

Création/Realisation Imp. Montzerrat: 01 Feillens - 03 85 36 38 00



1865 - 1876 POBEL Pierre-Joseph

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ÉLECTION DE DEUX DÉLÉGUÉS

1790 - 1791 OLIVIER François

BENY

Registre de la Mairie de Beny.

1794 - 1795 GRAND Jean-François

1876 - 1910 PERDRIX Pierre-Joseph

1831 - 1843 CONVERT Pierre

BULLETIN MUNICIPAL N° 24 • DÉCEMBRE 2005

SOMMAIRE

Mot du Maire	1
Compte administratif 2004 - Commune	2
Compte administratif 2004 - Assainissement	3
Recensement INSEE	3
Commissions	
Loisirs Culture	4
Voirie	4
Environnement	4 - 5
Plan local d'urbanisme et zonage d'assainissement	5
Syndicat intercommunal à vocation scolaire	5
Bâtiments	6
Cimetière	6
Prise en charge de la petite enfance	6
Infos Mairie	
Sécurité des piscines	7
Brûlage des déchets végétaux	7
Déchets d'équipements électriques et électroniques	7
A tous les locataires du terrain communal et des salles	7
Associations	
Liste des Associations	8
Ecole de musique du canton de Coligny	8
Club des retraités	9
Ecole	9
Sou des écoles	9
Fasila'gym	10
L'amicale des Sapeurs-Pompiers	10
Retraite sportive	10
Comité FNACA	15
Comité du fleurissement	15
Conscrits 2005	15
Comité des Fêtes	16
Société de pêche	16
Les amis du rugby	16
A Corps Dons	17
Atelier de la danse	17
Le repas du CCAS	18
Bibliothèque	18
La Paroisse	18
Compagnie des Sapeurs-Pompiers	19
Donneurs de sang	20
DISONS-LE AVEC DES FLEURS	11 à 14
Le tri sélectif est l'avenir de l'homme	21 - 22
Page d'histoire	23
Etat civil	24
Cherchez l'erreur - Quiz	3 ^e de couv.
Calendrier des Fêtes	Rabat

Cherchez l'erreur dans cette photo



Photo Quiz 8



Photo Quiz 9



Photo Quiz 10



Photo Quiz 11



POUR MEMOIRE NOTEZ VOS REPONSES :

QUIZ 1	QUIZ 7
QUIZ 2	QUIZ 8
QUIZ 3	QUIZ 9
QUIZ 4	QUIZ 10
QUIZ 5	QUIZ 11
QUIZ 6	

CALENDRIER des FÊTES

2006

JANVIER	Dimanche 8 Samedi 21 Dimanche 22 Dimanche 29	Vœux de maire Concours belote FNACA à Marboz Messe de la ST Vincent et banquet des pompiers Repas ACCA
FÉVRIER	Dimanche 5 Dimanche 12	Sortie Comité des fêtes : la percée du vin jaune Repas du fleurissement
MARS	Samedi 4 Dimanche 12 Samedi 18 Dimanche 19 Dimanche 19 Samedi 25	Concours belote Comité des fêtes Loto des retraités Journée gaufres des donateurs de sang Journée gaufres des donateurs de sang Commémoration 1962 FNACA Soirée Bréchets Fasila'gym
AVRIL	Samedi 22 Dimanche 30	Journée sportive assoc : A Corps Dons Randonnée pédestre Retraite Sportive
MAI	Lundi 8 Samedi 13 Dimanche 21 Samedi 20 Samedi 20 Dimanche 21	Commémoration du 8 mai 1945 Conscrits inscription Joël Cornaton 04 74 51 06 08 Profession de Foi à Etienne Du Bois Tournoi des 5 clochers, rugby Vogue, retraite aux flambeaux, bal populaire gratuit Vogue
JUIN	Samedi 10 Samedi 24 Dimanche 25	Côtelettes du sou des écoles Tir aux pigeons ACCA Bény Tir aux pigeons ACCA Bény
JUILLET	Dimanche 2 Samedi 8 Vendredi 14	Fête du poulet des pompiers Concert des années 80 Rugby Journée détente FNACA à Bény
SÉPTEMBRE	Samedi 2 Dimanche 3 Samedi 16	Concours pétanque du comité des fêtes Concours pêche société le Sevron Repas CCAS
OCTOBRE	Samedi 14	Concours belote FNACA Bény
NOVEMBRE	Dimanche 5 Samedi 11 Samedi 18	Repas paroissial Commémoration 1918 Concours de belote du sou des écoles
DÉCEMBRE	Mercredi 6	Repas Noël des retraités





Nous vous proposons cette nouvelle édition de notre bulletin, le 24^{ème} de ce nom où la vie communale se reflète sommairement dans toutes ses actions en particulier celles des commissions municipales et des associations.

L'année 2005 a vu enfin la clôture de l'élaboration du P.L.U et celui-ci est applicable depuis août 2005. Je voudrais rendre hommage à toutes les personnes qui se sont investies dans ce dossier, ouvert depuis 3 ans et qui a demandé un travail énorme avec beaucoup de concertations. Grâce à ce document, la commune pourra se tourner vers l'avenir avec un développement maîtrisé et organisé. Maîtriser la croissance démographique est un des points importants pour que les habitants, et surtout les nouveaux habitants puissent trouver dans notre commune une qualité de vie et des équipements à la hauteur de leurs espérances.

En ce début d'année 2006, nous connaissons l'évolution démographique de Bény. En effet, un recensement sera effectué par Mme Plaideau, habitant au hameau de "La Charme".

Vous retrouverez dans ce bulletin le détail de tous les travaux réalisés en 2005, et, je voudrais vous rappeler à cette occasion que depuis plus de 5 ans, le conseil municipal n'a voté aucune augmentation de ses taux d'imposition.

Je souhaite la bienvenue à deux associations : A Corps Dons et L'Atelier de la Danse. C'est toujours avec une grande joie que nous accueillons de nouvelles associations.

Bienvenue à un nouvel artisan Monsieur Michaël Duvert, électricien habitant au hameau de "Dananche", ainsi qu'à Monsieur Olivier Blanc, nouveau gérant des Meubles Rodet. Nous leur souhaitons beaucoup de réussite dans leur travail.

Ce bulletin rend hommage à deux habitants de Bény décédés en 2005 : Messieurs René Sochet et Albin Vavre. Ils se sont beaucoup investis pour leur village.

J'ai aussi une pensée particulière pour deux anciennes restauratrices qui sont décédées en cours d'année : Madame Yvonne Joly et Madame Jeanne Josserand qui ont tenu leur établissement pendant de longues années et qui nous ont régales avec leurs bons petits plats bien à elles.

Félicitations à tous les habitants de Bény, qui en cette période de fêtes de fin d'année ont si bien illuminé leur maison. Chaque année, il y en a de plus en plus et, j'espère qu'il y en aura toujours plus. Le plaisir des yeux est immense, et rend notre village très accueillant.

Merci à l'engagement de tous ces nouveaux sapeurs pompiers dans notre compagnie, et en particulier aux 3 pompiers féminins incorporés en 2005.

Je profite de cette occasion pour remercier tous ceux et celles qui ont contribué à la rédaction de cette nouvelle édition, et je vous en souhaite une agréable lecture.

Merci à tous les élus, aux membres des commissions, au personnel communal, pour leur dévouement et les compétences qu'ils ont déployées tout le long de l'année dans l'exercice de leur fonction.

Je vous présente à toutes et à tous mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année.

Georges RODET

COMPTE Administratif 2004

M. 14 (commune) en euros

Dépenses de fonctionnement

D011	- Charges à caractère général	77 531,09
D012	- Charges de personnel	122 397,48
D65	- Autres charges de gestion courantes	95 348,00
D66	- Charges financières (intérêts des emprunts)	7 784,09
D67	- Charges exceptionnelles	84,51
D023	- Prélèvement sur le fonctionnement pour l'investissement	0
TOTAL		303 145,17

Recettes de fonctionnement

R70	- Produits des services (garderie, rembourst charges locat.)	16 401,69
R73	- Impôts directs (taxes d'habitation, foncières, professionnelle...)	158 592,00
R74	- Dotations-subventions (dot. globale de fonctionnt de l'Etat, subv. conseil gén.)	184 927,13
R75	- Autres produits de gestion courante (loyers logts, locations div.)	29 537,15
R76	- Produits financiers (parts sociales)	22,09
R77	- Produits exeptionnels	631,00
R79	- Transfert de charges	1 367,89
R013	- Atténuations de charges	5 066,84
R002	- Produits antérieurs (excédent de l'année précédente)	72 176,34
TOTAL		468 722,13

Dépenses d'investissement

- D16 : Remboursement d'emprunts (capital)	26 809,75
- D192 : Réalisation exercice antérieur	
- D205 : Concessions et droits simil. (logiciel état civil)	598,00
- D2184 : Mobilier (armoire frigo)	837,20
DETAIL PAR OPERATIONS :	
- 120 : Restructuration locaux scolaires	7 522,74
- 129 : Signalétique	1 308,41
- 142 : Aménagement cour école	125,58
- 146 : Eclairage public : "Les Jacquets"	15 012,44
- 149 : Aménagement du Bourg	15 381,88
- 150 : Bâtiment communal	60 747,24
- 151 : Matériel (tronçonneuse, équipt pompiers, groupe électrogène,...)	4 550,10
- 152 : Toiture bâtiment de la Cure	0
- 153 : Plan Local d'Urbanisme	7 826,02
- 154 : Chaudière Bâtiment ancienne école	5183,03
- 155 : Cimetière	0
TOTAL	145 902,39

Recettes d'investissement

- R001 : Excédent antérieur reporté	7 335,33
- R10 : Fonds de compensation de la T.V.A.	41 707,00
- R165 : Emprunts	0
R13 : Subventions d'investissement	
- 120 : Restructuration locaux scolaires	38 765,41
- 146 : Eclairage public : "Les Jacquets"	10 690,08
- 148 : Terrain de pétanque	494,00
- 151 : Matériel	210,60
TOTAL	99 202,42

Dépenses totales	449 047,56
Recettes totales	567 924,55
Excédent de clôture	118 876,99

COMPTE Administratif 2004

M. 49 (assainissement) en euros

Dépenses de fonctionnement

D11	- Charges à caractère général (Prestation de service : SOGEDO)	81,76
D66	- Charges financières (intérêts des emprunts)	1 960,48
D68	- Dotation aux amortissements	6 622,00
TOTAL		8 664,24

Recettes de fonctionnement

R70	- Produits de gestion courante (taxe assainissement)	3 845,01
R77	- Produits exceptionnels (amortissement + subvention Commune)	43 204,00
R002	- Produits antérieurs (excédent de l'année précédente)	53 056,11
TOTAL		100 105,12

Dépenses d'investissement

- D13 : Subventions d'investissement (amortissement)	3 204,00
- D16 : Emprunts et dettes assimilées	479,68
- D203 : Frais d'étude (zonage d'assainissement)	4 090,32
- D001 : Solde d'exécution d'investissement reporté	0
TOTAL	7 774,00

Recettes d'investissement

- R10 : Fonds de compensation de la T.V.A.	0
- R13 : Subvention	484,00
- R28 : Amortissement des immos.	6 622,00
- R001 : Report excédent 2003	8 367,51
TOTAL	15 473,51

Dépenses totales	16 438,24
Recettes totales	115 578,63
Excédent de clôture	99 140,39

Recensement INSEE

Cette année Bény va compter ses habitants. Madame Annie Plaideau du hameau de La Charme passera chez vous pour vous donner des imprimés à remplir. Elle prendra un rendez-vous pour venir récupérer ce papier. Elle sera porteuse



d'une carte d'agent recenseur. Réservez lui un bon accueil.

Après le 18 février, personne ne doit frapper à votre porte au nom du recensement.

Connaissez-vous votre village ?

QUIZ... QUIZ... QUIZ... QUIZ...

Cette année un quiz vous est proposé...

A vous de retrouver où se situent ces quelques images prises sur la commune.

Ouvrez l'œil et même les deux et si vous ne trouvez pas...

Les réponses à ce jeu se trouveront en mairie courant janvier 2006.

COMMISSIONS

Commission Loisirs Culture

Sport

Des sportifs en quête d'un terrain de foot ont sollicité notre commune cet été. Une première demande a été faite par le club de Domsure Beaupont. Notre commune ne possède pas de tracteur tondeuse pour le terrain de foot et les dirigeants du club n'ont pas trouvé de solution pour résoudre ce problème.

Une autre demande faite par l'ESB de Marboz, au nom de l'Entente Sportive Cantonale a pu aboutir car l'ESB se charge de l'entretien du terrain.

Vous avez donc pu remarquer des enfants aux entraînements les mardis, mercredis et jeudis.

Nous possédons des installations sportives et nous sommes heureux qu'elles soient utilisées.

Tourisme

Le travail de cette commission a été basé sur le tracé des sentiers de randonnées dans la commune. Une équipe de randonneurs chevronnés a marché pour vous. Sur le prochain bulletin, vous découvrirez leur travail.

Culture

La commune est heureuse de vous faire part de la naissance de deux nouvelles associations. Leur nom de baptême est "L'Atelier de la Danse" et "A Corps Dons". Ce sont maintenant dix neuf présidents d'association que l'équipe de rédaction du bulletin remercie. Ils procurent à chaque lecteur de ce bulletin des informations sur leurs manifestations et espèrent vous donner l'envie de venir les rejoindre. ■

Commission Voirie



Pour l'exercice 2005, la somme de 63 596 euros nous a été attribuée par la Communauté de Communes du Canton de Coligny pour la réalisation des travaux de rechargement sur les voies communales. Le programme de réfection, assuré par l'entreprise APPIA REVILLON de Mâcon, a concerné, pour cette année, les voies suivantes :

- ✓ La voie communale 201, dite de La Verne pour 31 850 €,
- ✓ La voie communale 11 au hameau Petit Vacon pour 19 400 €,
- ✓ La voie communale du lotissement Le Sevron pour 4 220 €,
- ✓ La voie du lotissement Clair Matin pour .. 5 600 €,
- ✓ Divers travaux d'entretien pour 2 526 €.

Des travaux de busage de fossés ont permis d'assurer un élargissement des voies communales à Fraidègue et à Petit Vacon. Deux journées d'élagage ont également pu être réalisées en cette fin d'année.

Tout au long de l'année, le fauchage et le curage des fossés ont été assurés par nos employés municipaux, fort sollicités par les différents travaux annexes qu'ils ont notamment réalisés dans le cadre de la rénovation du bourg.

La place du village ayant subi les outrages du temps, elle avait grand besoin d'une remise en forme. Le budget communal a pris en charge cet investissement pour un montant de 15 000 € ; mise en œuvre de 100 tonnes d'enrobé, nouveaux caniveaux et délimitation de places de stationnement sont donc venus compléter la rénovation du centre de notre village. ■

Commission Environnement

Le sujet du traitement de nos déchets ménagers étant abordé par la suite, c'est sur une touche plus végétale et paysagère que se portera le résumé de la commission environnement.

Cette année nous avons eu recours à un paysagiste élagueur pour effectuer l'entretien de différents sites.

Le Clos de la Cure bénéficie de plus de lumière grâce à l'abattage des sapins secs, conséquence de l'année de sécheresse 2003. Les pommiers, le noyer, les thuyas et le tilleul de l'ancienne école ont eu droit à une coupe afin de leur redonner une nouvelle jeunesse et de limiter l'emprise de leurs branches. Les deux charmilles de la place du village

COMMISSIONS

ont retrouvé une forme pyramidale. Sur l'aire de pique-nique de Marmont les arbres secs ou fendus ont été abattus afin de sécuriser les lieux. Deux nouvelles tables ont été installées sur les aires de pique-nique.

Remerciements à Elodie lors de son emploi d'été, pour son temps passé à l'arrosage, aux soins apportés aux fleurs de nos massifs et à l'entretien de nos pelouses. En cette fin 2005 ou début de l'année 2006, des plantations d'arbustes et végétaux fleuris seront assurées afin d'agrémenter le mur est du cimetière.

Quelques changements ont été apportés suite à l'aménagement du cœur du village : les bacs à

fleurs ont quelque peu changé de place, un nouveau massif sera planté par le comité de fleurissement, les obus du monument aux morts sont remplacés par des bornes sphériques. Des bancs ont été installés, ils pourront être un lieu convivial pour des rencontres entre villageois ou promeneurs.



Plan local d'urbanisme et zonage d'assainissement

Ces deux projets ont été définitivement adoptés, après enquête publique, le 18 mai 2005. Ils ont été soumis au Préfet et à ses services pour contrôle et sont donc opposables pour tout projet d'urbanisation nouvelle ou toute rénovation.

Plus de trois ans après leur lancement, ces projets concrétisent un des souhaits des élus relayant les attentes d'une grande partie de la population qui espérait la mise en place d'une réglementation en la matière.

Certes, il y a des déceptions, notamment en matière d'ouverture à la construction dans les hameaux. Mais le projet de la commune est résolument tourné vers l'avenir et prend en compte deux aspects majeurs qui sont la préservation de la ruralité et la protection de l'environnement. Il a maintenant les moyens d'exister et de vivre.

La pression foncière était déjà vive au lancement de la réflexion. Elle a considérablement augmenté ces derniers temps. Nous espérons pouvoir faire face à la demande à un rythme raisonnable tout en adaptant nos équipements publics et en préservant nos finances. La première zone constructible a donc été ouverte et a fait l'objet de projets d'organisation étudiés par le conseil municipal. L'aménageur lance les opérations commerciales et de viabilisation des parcelles pour les proposer à la vente.

Merci encore à tous ceux et celles d'entre vous qui nous ont accompagnés dans ces projets en réagissant régulièrement, à chaque consultation ou au cours des diverses rencontres prévues ou inopinées, permettant ainsi des échanges constructifs et éclairissants sans lesquels ces dossiers n'auraient pu aboutir.

Syndicat intercommunal à vocation scolaire

Le chantier du nouveau collège de Coligny va bon train. Après un retard important pris au début, l'implantation des trois ailes est maintenant nettement avancée. Le collège est enfin sorti de terre après des années d'attente.

Le premier bâtiment devrait être livré à la rentrée de Pâques 2006 et la deuxième partie des travaux pourra alors débuter. Les cours sont assurés dans des locaux provisoires pour quelques temps encore.

L'estimation du coût de reconstruction du collège s'élève à 8 600 000 €. Sur ce montant, le Syndicat aura à prendre en charge une somme de 1 160 000 €, soit 13,5 % du montant total. Cette charge sera ensuite répartie sur les communes utilisatrices par rapport au nombre d'enfants scolarisés, sous forme d'une cotisation annuelle.



COMMISSIONS

Commission Bâtiments

Aménagement du bourg : les travaux, répartis sur deux années, sont maintenant achevés pour la plus grande satisfaction de tous. Rénovation des sanitaires publics, création d'un abribus, déplacement de la cabine téléphonique, reconstruction du mur du Clos de la Cure, rénovation du mur du cimetière en bordure de route, réfection de la place publique, transforment le cœur du village et le rendent plus convivial, plus chaleureux et plus accueillant. Toiture du bâtiment de la cure : refaite à neuf, il était temps. Finies les gouttières !!!

Bâtiment communal du stade : la rénovation complète des installations électriques était devenue nécessaire compte tenu de son utilisation. La mise aux normes était impérative. Les utilisateurs particuliers et les associations en tireront un bénéfice certain.

Salle Garavand : mise aux normes électriques, changement et signalisation des extincteurs, pose des plans d'évacuation. Réfection traitement des boiseries extérieures au cours de l'été grâce au courage d'Elodie.

Local des Jacquets : premiers travaux sur les réseaux pour l'alimentation en eau et en électricité. Les travaux d'aménagement intérieur débuteront bientôt.

Equipement en matériel de reproduction : la mairie est maintenant équipée d'un copieur couleur qui fait également office de fax, d'imprimante et de scanner. L'ancien copieur est installé à l'école qui bénéficie ainsi d'un matériel plus adapté à ses besoins. ■

Commission Cimetière



L'aspect d'une partie du cimetière a changé cette année avec la mise en place du columbarium composé de 14 cases et du jardin du souvenir.

Celui-ci fut programmé dès le budget de cette année, afin de le concrétiser pour les fêtes de la Toussaint.

Les démarches administratives ont commencé en février 2005 après un contact avec les familles et leur accord pour déplacer deux tombes et permettre de lancer les travaux. C'est réellement au cours du

mois de septembre que le chantier a commencé. La météo de l'automne aidant, les employés municipaux ont pu travailler à la construction du mur du jardin du souvenir, au terrassement, à l'aménagement autour du columbarium et à la plantation des végétaux.

Merci à vous Jean et François, pour votre travail et votre savoir-faire.

Gilbert Laissard tenait beaucoup à ce projet, mais lors de son évocation, personne ne pensait qu'il serait malheureusement l'un des premiers occupants. ■

Prise en charge de la petite enfance

Deux dossiers importants ont été conduits cette année dans le cadre de la Communauté de Communes du Canton de Coligny :

✓ **Mise en place d'un Relais Assistantes Maternelles** : en collaboration avec la Communauté de Communes de Treffort en Revermont, une étude a été conduite avec les services de la Caisse d'Allocations Familiales et du Conseil Général concernant l'intérêt de la mise en place d'un tel relais pour répondre à une attente des assistantes maternelles et des parents de ces deux territoires. Ce relais a donc vu le jour en cette fin d'année. C'est un véritable centre d'information, d'animation, de ressource pour les assistantes maternelles et les parents, mais

également un lieu privilégié pour alimenter un observatoire de la petite enfance dans le cadre d'une politique d'aménagement du territoire.

✓ **Mise en place d'un dispositif multi accueil** : sollicités par la Communauté de Communes de Treffort en Revermont qui met en place ce projet de crèche et de halte-garderie implanté sur la commune de Saint Etienne du Bois, les élus de notre Communauté ont eu à réfléchir sur les modalités d'une éventuelle collaboration entre les deux communautés pour la réalisation de ce pôle. Notre communauté a choisi de ne pas s'investir dans ce projet et de s'engager dans une réflexion sur des modalités de développement de l'accueil chez les assistantes maternelles agréées. ■

La sécurité des piscines privées

A compter du 1^{er} janvier 2006, toutes les piscines privées doivent être pourvues d'un dispositif de sécurité.

Sont concernées : les piscines privées dont le bassin est enterré ou semi enterré.

Non concernées : Les piscines situées dans un bâtiment, les piscines posées sur le sol.

Les propriétaires de piscine doivent installer un des quatre dispositifs prévus par le décret : barrières de

protection, couverture, alarme ou abris. Un des moyens, pour tous les propriétaires de s'assurer que le matériel qu'ils doivent acquérir ou faire installer respecte ces exigences, est de vérifier qu'il est conforme aux normes. Les propriétaires de piscines ayant installé un dispositif avant cette date peuvent faire attester la conformité de leur installation aux exigences de sécurité par un fabricant, un vendeur ou un contrôleur agréé par l'état. ■

Brûlage des déchets végétaux

Un arrêté préfectoral du 6 octobre 2005 autorise désormais le brûlage des déchets végétaux par les particuliers sur toute la commune pendant la période du 16 septembre au 14 juin (sauf les pelouses).

Les déchets de bois à éliminer devront être suffisamment secs pour brûler facilement et en produisant un minimum de fumée. L'adjonction de tous produits (pneus, huile de vidange, gasoil) pour activer la combustion du bois est interdite. Le brûlage s'effectuera au lever du jour et l'extinction

totale du feu devra avoir lieu avant 20 heures. Le brûlage doit se faire sous la surveillance d'une personne et celle-ci doit s'assurer que le feu soit complètement éteint avant de quitter les lieux. Le brûlage doit être effectué à une distance minimale de 25 mètres des voies de circulation et des constructions. Une distance de 10 mètres des lignes électriques devra être respectée. Aucun brûlage ne pourra être effectué à une distance inférieure à 200 mètres d'une forêt du 1^{er} mars au 30 septembre. Le brûlage est interdit les jours de grand vent. L'intégralité de l'arrêté est visible en mairie. ■

Déchets d'équipements électriques et électroniques

Suite à la parution du décret n° 2005-829 du 20 juillet 2005, nous vous informons de l'obligation de ne pas se débarrasser des déchets d'équipements électriques et électroniques avec les déchets en mélange et de l'obligation de la mise en place de systèmes de collecte. Votre distributeur, qu'il soit un artisan commerçant ou un grand magasin, doit vous reprendre gratuitement votre ancien appareil pour l'achat d'un neuf dans la limite de la quantité et du type d'équipement. Par exemple, si vous achetez un nouveau téléviseur,

votre magasin X est dans l'obligation de reprendre votre ancien téléviseur sans frais supplémentaires. Dorénavant, la déchetterie se réserve le droit de refuser ces déchets et vous renvoie vers votre distributeur.

Sont concernés par cette nouvelle disposition, tous les appareils électroménagers petits et gros (sèche-cheveux, grille-pain, cuisinière, réfrigérateur, machine à laver...), les téléviseurs, les ordinateurs, les téléphones, les consoles de jeux etc. ■

A tous les locataires du terrain communal et des salles

✓ **Pour le stade** : La commune a fait procéder au renouvellement complet du réseau électrique du stade. Une nouvelle réglementation nous a obligé à changer les prises de 380 volts. Il vous est demandé de vérifier vos fiches d'appareils électriques pour qu'elles puissent s'adapter.

✓ **Pour le stade et les salles** : Aux personnes qui louent les salles communales et le stade, leur responsabilité est vraiment engagée en cas de dégâts ou sinistre.

«Ce rappel concerne surtout les habitants de Bény qui louent pour le compte d'un tiers ne résidant pas sur la commune». ■

Photo Quiz 1



ASSOCIATIONS

NOS ASSOCIATIONS	PRÉSIDENT-RESPONSABLE	TÉLÉPHONE
A CORPS DONNS	Maryse LAISSARD	04 74 51 00 70
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS	Gilbert ROBIN	04 74 51 02 10
AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENY MARBOZ	Véronique PIROUX Bény : Muriel RENOUD	04 74 52 37 05 04 74 51 54 58
AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS	Michel BELAISOU	04 74 42 05 34
ATELIER DE LA DANSE	Bénédicte SEVE	04 74 51 09 47
BIBLIOTHÈQUE	Maryse LAISSARD	04 74 51 00 70
COMITE DES FETES Informatique Location de tables, bancs, friteuse	Christiane BELAIZOUD Yvette CEZETTE JL ACHARD	04 74 42 05 34 04 74 51 01 39 04 74 42 07 39
COMITE PAROISSIAL	Emile CHAUSSAT	
COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS	Yves MORAND	04 74 51 07 90
CLUB DES RETRAITES	Andrée PONCET	04 74 30 54 02
FLEURISSEMENT	Bernard DANANCIER	04 74 51 07 28
FNACA ANCIEN AFN	Jean-Paul POBEL	04 74 51 03 88
FASILA'GYM	M.E. CALLAND RENOUD	04 74 42 06 19
LES AMIS DU RUGBY	Lionel GIROUD	06 09 73 01 30
LES AMIS DU VELO	Daniel BERTHET	04 74 51 08 73
RETRAITE SPORTIVE	Andrée PONCET	04 74 30 54 02
SOCIETE DE CHASSE	Louis NALLET	04 74 51 02 50
SOCIETE DE PECHE	Laurent RENOUD	04 74 30 17 45
SOU DES ECOLES	Frédéric PROST	04 74 51 06 45

Ouverture mairie : mardi, jeudi et samedi de 9 h à 11 h 30 tél : 04 74 51 00 49
Internet : mairie.beny01@wanadoo.fr

Ecole de Musique du Canton de Coligny

Directeur : Laurent Paquelier

Une école percutante qui ne manque pas d'air et qui est entrée dans sa deuxième année d'existence.

A la rentrée 2005 / 2006, 57 élèves étaient inscrits dont 6 de Bénvy.

Instruments enseignés :

- ✓Cor
- ✓Batterie
- ✓Percussions
- ✓Trompette
- ✓Saxophone
- ✓Clarinette
- ✓Flûte traversière
- ✓Hautbois

La prochaine audition aura lieu à Bénvy le 18 février 2006

Merci à tous, élèves, professeurs, parents membres de l'intercommunalité. La musique adoucit les mœurs et éveille les oreilles ! ■



ASSOCIATIONS

Club des retraités

Plusieurs rassemblements ont eu lieu au cours de l'année. D'abord l'Assemblée Générale avec le renouvellement d'adhérents. Des galettes et le verre de l'amitié ont clôturé l'après-midi. Pour l'élection du bureau : une nouvelle présidente a été élue. Le 6 mars, le loto qui a connu un vif succès. Pour la préparation de la fête patronale, les retraités ont confectionné des fleurs en papier. Au mois de mars nous avons eu une animation par la chorale "Amitié et Rencontres" de Saint Denis les Bourg, un groupe très dynamique. Cette année, il ne nous a pas été possible d'organiser un voyage uniquement avec le club de Bény par manque de personnes.

Donc nous avons profité du voyage organisé par le club de Saint Etienne du Bois : un séjour à Millau dans les Causses avec la visite du viaduc. Ensuite pour une journée, une sortie à Vouglans et plus tard à Châtillon sur Chalaronne, St André le Bouchoux et à la ferme fleurie des Pampilles. Le 6 octobre, 53 personnes ont pris le car pour aller manger les grenouilles à Mantenay.

Dans l'après-midi les participants ont visité également la fabrique de sabots à Lescheroux.

Nous retenirons votre attention :

les rencontres bimensuelles se feront le 1^{er} et le 3^e mercredis du mois à 14 heures. Au cours du mois de décembre nous nous retrouverons pour fêter Noël.

Les retraités se rendent aussi chaque fois que possible aux manifestations des clubs voisins et au rassemblement des responsables à la fédération. Nous avons aussi le souci et le souhait d'aider ceux qui en ont besoin sans oublier de passer tous ensemble de bons moments en facilitant les rencontres entre générations apportant ainsi dans nos communes l'esprit des ruraux. C'est avec plaisir que nous accueillerons de nouveaux adhérents qui apporteront des idées nouvelles. ■



Ecole

Bienvenue à l'école !

Cette rentrée 2005 a accueilli l'arrivée de Mademoiselle Nadia Boivin aux postes de directrice de l'école et de maîtresse de la classe maternelle (en remplacement de Mademoiselle Cuvillier Stéphanie partie à l'école de Saint-Martin le Châtel). Les effectifs sont en hausse : 28 élèves en maternelle, 14 élèves dans la classe CP-CE1 et 26 élèves dans la classe de CE2-CM1-CM2. Des personnes autres que les institutrices interviennent dans la vie de l'école. Ainsi, Madame Robin Michelle

seconde Mademoiselle Boivin auprès des petits, Madame Bouvard Martine remplit les estomacs à la cantine, Mademoiselle Schwartz Valérie accueille les enfants à la garderie avant et après les horaires scolaires. Enfin, Monsieur François Puthet reconduit ses interventions musicales (cette année, le jeudi). Une fois encore, l'école va s'ouvrir sur l'extérieur en faisant découvrir aux enfants les 5 continents et leurs spécificités. Sortie scolaire, spectacle, carnaval... autant de projets qui permettront à tous de passer une bonne année scolaire. ■

Sou des Ecoles

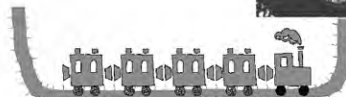
Depuis quelques jours déjà la rumeur se propageait, enflait, prenait des proportions inconnues jusqu'alors.

Dans toute la Capitale on ne parlait que de ça !

- "Je les ai vus !"
- "Il paraît que lorsqu'ils sont arrivés, toutes les voitures se sont arrêtées !"
- "Ils sont encore plus beaux qu'on le dit !"
- "Je les veux, je les veux, je les veux !!!"
- "Vous avez vu comme ils sont habillés ? il paraît que c'est la mode l'année prochaine"
- "Ils sont descendus au Georges V ?"
- "Moi madame, ils sont montés dans mon autocar !"
- "Comme vous avez de la chance !"
- "Il y en a un qui m'a regardé, il y en a un qui m'a regardé !"
- "Vous ne trouvez pas que la statue de Louis XIV est plus terne que d'habitude ?"
- "Ils ont été invités à l'Élysée !"

Les enfants de Bény venaient d'arriver à Paris !

Un grand remerciement aux participants à nos manifestations, aux parents, aux accompagnateurs et aux enseignantes pour leur motivation et leur temps donné.



ASSOCIATIONS

Fasila' gym

Laurence nous a fait partager son dynamisme que ce soit lors des séances de renforcement musculaire (élastiband, haltères...), ou lors des cours de step, aérobic, country. Mais, elle nous quitte après 9 années passées à FASILA'GYM. Nous la remercions vivement et lui souhaitons une bonne réussite dans sa nouvelle activité. Florence Mourgues, qui a secondé Laurence durant sa dernière année, a suivi la formation d'animatrice EPMM et a réussi avec succès le diplôme au mois de juin. Elle assurera donc les cours du mardi axés

sur le renforcement musculaire (abdos-fessiers, pectoraux...). Aurélie Calland rejoint FASILA'GYM tous les jeudis soirs pour nous faire partager son dynamisme sur Step, Aérobic... Bienvenue à nos deux nouvelles animatrices et n'hésitez pas à venir nous rejoindre !! ■

**Cours le mardi de 20 h 30 à 21 h 30
et le jeudi de 20 h à 21 h**

Contact : Madame Calland-Renoud Marie-Elise
© 04 74 42 06 19

L'amicale des Sapeurs Pompiers



L'année 2005 a commencé dignement sous un manteau neigeux par le banquet de la Saint Vincent. La volonté de réaliser un parquet associatif en commun a vu le jour courant avril. Notre commune a eu également l'honneur d'organiser le parcours

sportif cantonal le week-end du 9 et 10 avril. Notre fête du poulet, grâce aux sapeurs pompiers et à la

générosité de nombreux bénévoles, a réussi à tirer son épingle du jeu de nouveau, et vive la tradition ! L'honneur de cette année a été mis sur une journée détente fin août destinée à réunir pompiers retraités et pompiers actifs. Que du bonheur. Le traditionnel repas des bénévoles s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse début octobre. Merci d'avance pour l'accueil que vous réserverez à nos pompiers pour la distribution de nos calendriers. Un petit coucou et un petit coup de pouce à la nouvelle association "A Corps Dons" qui s'est créée sur la commune, pensons à eux. L'Amicale des Sapeurs Pompiers les soutiendra. ■

Retraite sportive

L'association "retraite sportive de Bény" a été créée au mois de mars : présidente Andrée Poncet, vice-président René Burdeyron, trésorière Renée Nallet, secrétaire Yvette Cézette. Notre association a pour but de permettre aux personnes retraitées de pratiquer, dans un cadre convivial, diverses activités sportives : à Bény la gym tous les jeudis matin, une fois par mois des activités dansées, deux fois par mois le mardi après-midi la randonnée pédestre et enfin l'aqua-gym de Montrevel. Nous avons participé à des journées de ski, et de

balades en raquettes... organisées par le CODERS



Au mois de septembre, nous avons fait une randonnée à La Marre dans le Jura "le sentier des cabanes de bergers", suivie d'une visite des grottes et de l'abbaye de Baume les Messieurs.

En somme, des activités physiques variées et une bonne ambiance. Alors, retraités de tous âges,

Photo Quiz 2



Photo Quiz 3



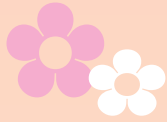
Disons-le...



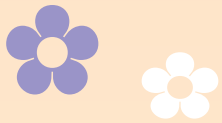
... avec
des
fleurs



Disons-le avec des fleurs



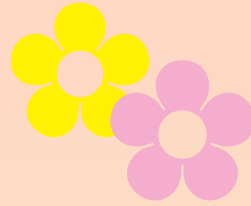
Disons-le avec des fleurs



Disons-le avec des fleurs



Disons-le avec des fleurs



Disons-le avec des fleurs



Disons-le avec des fleurs

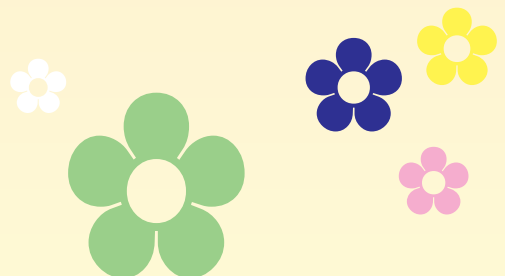


Disons-le avec des fleurs



Disons-le avec des fleurs

Disons-le avec des fleurs



ASSOCIATIONS

Comité FNACA

Notre comité intercommunal Marboz-Bény-Pirajoux compte actuellement 98 adhérents dont 7 veuves.

Au cours de cette année 2005, nous avons eu la peine de perdre un de nos camarades, Georges Perdrix, qui habitait au hameau "les Grands Cours" à Marboz.

Notre association a manifesté son dynamisme tout au cours de l'année par de nombreuses activités : un concours de belote avec repas à Marboz et à Bény, une journée de détente le 14 juillet, un voyage dans le Doubs le 1^{er} septembre et la participation aux cérémonies du 19 mars dans les trois villages. A Pirajoux, en présence des associations, des autorités locales et d'une nombreuse assistance, la croix du combattant a été attribuée à Jean-Paul Pobel de Bény, Antoine Pujol et Gabriel Perret de Marboz. Nous leur adressons nos félicitations. Les responsables du Comité tiennent à remercier les municipalités de Marboz, Bény et Pirajoux pour leur soutien, notamment par l'attribution d'une subvention. A ce jour dans l'Ain, 334 municipalités ont adopté un vœu en faveur de l'officialisation du 19 mars 1962 comme journée du souvenir et de



recueillement. 93 communes ont inauguré un espace souvenir dédié au 19 mars 1962 : Cessez le feu en Algérie (rue, place, stèle etc...). Forte des 371 000 adhérents, la FNACA revendique auprès des pouvoirs publics une revalorisation de la retraite du combattant et le versement d'une allocation différentielle pour les veuves les plus démunies. Les funérailles de notre camarade adhérent René Sochet ont été célébrées en l'église de Bény le jeudi 27 octobre 2005.

A l'issue de l'office, un hommage lui a été rendu. En présence d'une délégation FNACA, de la section de AC et d'une foule nombreuse, une minute de silence fut observée. ■

Comité du fleurissement

Près de 3500 plants de fleurs ont été mis en place pour embellir notre village. Pour l'année 2005, Bény est classé 4^{ème} pour la Route Fleurie du Revermont.

Le Comité de fleurissement remercie la commune pour l'achat des fleurs ainsi que toutes les personnes qui ont travaillé toute l'année pour la plantation et l'entretien des massifs et jardinières dans le village. Le recrutement de Mademoiselle Girod a été très apprécié.

Que chaque habitant de Bény continue à fleurir sa maison, son hameau.

Il n'y a rien de plus triste qu'une maison, qu'un village sans fleurs.

Le comité accepte toutes personnes qui ont un peu de temps. ■



Conscrits 2005



C'est le samedi 24 septembre que se sont rassemblés les classards en 0 et en 5. 82 personnes se sont rendues aux monuments aux morts pour rendre hommage aux classards disparus. Puis nous nous sommes retrouvés à la salle Garavand pour la photo. L'apéritif offert par "les 20 ans" a été suivi du repas réalisé par le classard Thierry. Le lendemain les crêpes étaient offertes à la population.

En conclusion, le repas et l'animation vont laisser le souvenir de deux belles journées très conviviales. ■

ASSOCIATIONS

Comité des Fêtes

Peu de manifestations pour cette année : pas de réveillon, suppression du bal de mars, randonnée annulée à cause de la pluie.

Par contre la vogue a connu un succès encore plus important que les années précédentes. Depuis combien de temps notre petite bourgade de Béný n'avait-elle pas vu autant de monde un samedi soir de vogue ? Nous, membres du Comité des fêtes, nous étions comblés de voir autant de gens de Béný et des communes voisines être présents pour la retraite aux flambeaux, le feu d'artifice et le bal populaire. Qu'il était agréable de voir tous ces enfants se réjouir sur les manèges. Il y avait bien longtemps que Béný n'avait pas connu telle affluence pour faire la fête au village.

Encore une fois merci à la municipalité de Béný qui nous fait confiance et qui nous alloue une subvention exceptionnelle pour nous permettre l'achat du feu d'artifice. Car s'il n'y avait pas cette animation pour débiter la soirée, nous ne connaîtrions pas un tel succès. Le Comité des fêtes peut être fier, il a gagné le pari qu'il s'était donné de

faire revivre la vogue de Béný. Souhaitons cette réussite pour de nombreuses années encore.

Maintenant nous espérons que le réveillon 2005 affichera complet comme les années précédentes. Durant l'année dernière, en association avec l'Amicale des Sapeurs Pompiers et les Amis du Rugby, nous avons acheté un parquet : investissement que les trois sociétés ont déjà apprécié lors de leurs dernières manifestations. Si des personnes sont intéressées pour venir se joindre à nous, qu'elles prennent contact avec un des membres actuels du Comité des fêtes.

Je terminerai en disant un grand bravo à notre équipe du Comité des fêtes pour tout ce bénévolat, car nous ne sommes pas nombreux et il faut beaucoup de courage pour assumer les animations telles que la vogue ou le réveillon.

Pour la location :

- Table + banc 4 €
auprès de J.L. Achard au 04 74 42 07 39,
- Friteuse 2 fois 6 litres 15 €, Appareil à hot-dog 15 €
auprès de C. Belaïzoud au 04 74 42 05 34 ■

Société de pêche

L'effectif des pêcheurs est en légère hausse. 67 cartes ont été vendues en 2004, 3 de plus qu'en 2003, elles sont toujours en vente chez notre dépositaire Madame Evelyne Guigue à qui les responsables de l'association adressent leurs remerciements.

Les concours de pêche se sont déroulés le dimanche 4 septembre. La compétition du matin, qualificatif au critérium de l'Ain réunissait 59 adultes et 9 enfants et le concours de l'après-midi avec une nouvelle formule à l'Américaine, c'est-à-dire par équipe de 2 pêcheurs, rassemblait 22 équipes. 120 repas ont été servis au cours de cette journée estivale.

Un alevinage a été effectué courant janvier. Il était composé de 20 Kg de brochetons, 150 Kg de gardons, 15 Kg de perches et 5 Kg d'anguilles. Un alevinage en truites a eu lieu traditionnellement pour l'ouverture avec 40 Kg de poissons. Mais un second alevinage de 40 Kg de truites a été organisé le 16 avril 2005 pour les sociétaires, et à cette occasion une buvette était dressée au stade pour tous ceux qui rentraient bredouilles. ■

Les amis du rugby

C'est suite à l'assemblée générale du 26 février 2005 que démarre la nouvelle saison pour les amis du rugby de Béný Villemotier. Deux nouveaux membres, Vincent Desmaris et Lilian Bressand sont venus renouveler le conseil d'administration pour potentialiser l'esprit d'initiative déjà important.

Le tournoi des 6 clochers fut encore difficile pour les "jaune et noir" cette année. En effet un match nul et quatre défaites mais un groupe de copains avec une générosité à faire pâlir les plus grands. Notamment avec l'organisation du Téléthon qui fut encore un succès cette année. Cependant, le clou de la saison passée a sans doute été le tournoi à 7 en Alsace et la

belle performance d'un Bressan en terre alsacienne. Les manifestations sont reconduites en 2006.

Les "jaune et noir" comptent sur votre soutien lors du tournoi des 6 clochers et du concert "année 80" du 8 juillet 2006.

Merci de les encourager. ■



ASSOCIATIONS

A Corps Dons

Vendredi 6 septembre s'est tenue, salle Marmont l'assemblée constitutive d'une nouvelle association "A Corps Dons". Une bonne trentaine de personnes avaient répondu à l'appel des initiateurs. Nous avons posé trois questions à la présidente Maryse Laissard.

Comment est née l'association ?

"A l'annonce du besoin d'une greffe de moelle osseuse pour Gilbert Laissard, une importante mobilisation de la famille, des amis et des pompiers de Bény a eu lieu pour se porter volontaire pour donner. De cette mobilisation a découlé en avril 2004 une réunion d'information en lien avec l'ADOT 01 Bourg sur les dons d'organes et de tissus. Réunion riche en témoignages divers et fructueux lors de laquelle nombre de personnes ont répondu aux différents types de dons. Cette réunion avait apporté un soutien moral important à Gilbert Laissard et Irène Pobel, deux personnes de Bény en attente de greffe."

Quels sont ses objectifs ?

"Continuer à sensibiliser (surtout en direction des jeunes) et par là même trouver de nouveaux donneurs. Nous voulons également aider la recherche médicale à avancer. Lors de la remise du chèque de 3000 euros à l'association ARCHE, la rencontre avec les médecins nous a vraiment persuadés qu'il fallait continuer avec nos moyens, si petits soient-ils.

Enfin, nous souhaitons être un relais possible entre les associations déjà existantes (Etablissement



français du sang, ADOT, ARCHE etc.) et les personnes de notre entourage confrontées au problème du cancer en général."

Comment voyez-vous l'avenir de cette nouvelle association et quels sont les moyens qu'elle se donne pour atteindre ses objectifs ?

"Mais aussi organiser une ou des manifestations axées sur l'information des buts de l'association. Enfin nous voulons être présents dans les manifestations déjà existantes (ex Téléthon...). En 2006, nous organiserons, à Bény, un événement propre à l'association."

Composition du bureau :

Présidente : Maryse Laissard
Vice-présidents : Pierre Chave, Pierre Martin
Secrétaires : Jean-Noël Fromont, Laure Espirat
Trésoriers : Alain Cochet, Francette Chave

Pour devenir membre actif de l'association, la cotisation annuelle est de 10 € à adresser à l'association "A Corps Dons" Mairie de Bény 01370 Bény

Atelier de la danse

Une des petites dernières sur Bény, l'Atelier de la Danse permet aux enfants de la commune et des villages avoisinants, de pratiquer le modern' jazz. Les cours sont dispensés par Marie Pier Ripoll Pagneux, professeur diplômé d'Etat, habitante de Marboz. Cette année, 65 élèves répartis sur 4 cours le **mardi entre 16 h 00 et 19 h 45, et 2 cours le jeudi entre 17 h 10 et 19 h 00** viennent apprendre à danser. Cette discipline requiert de la persévérance, mais le résultat est toujours à la hauteur des efforts fournis. ■

Photo Quiz 6



Photo Quiz 7



ASSOCIATIONS

Le repas du CCAS

Le 17 septembre 2005, 62 personnes ont répondu à l'invitation de la commune pour le traditionnel repas du CCAS présidé par Monsieur le Maire Georges Rodet et servi par les membres du CCAS.

Le repas cuisiné par le restaurant Moissonnier et animé par "Les Papys Musette" fut apprécié nous l'espérons par tous les convives. 21 personnes de plus de 75 ans absentes ce jour là, auront la visite des membres du CCAS afin de recevoir leur colis. ■



Bibliothèque



Trop petite !!! Quel beau compliment pour l'équipe de la bibliothèque municipale. Plus d'ouvrages et plus de lecteurs, il va falloir pousser les murs.

Toujours une équipe dynamique, volontaire. Un grand merci à Maryse Paccard pour l'énorme travail d'enregistrement des livres nouveaux.

Le passage des écoles suivant le calendrier établi en dehors des heures d'ouverture au public est maintenu pour cette année. Un grand merci à Nelly Pobel pour son investissement dans le secteur enfant : permanences écoles, achats livres enfants. Le 16 décembre a eu lieu à Béný une animation sur les chants et les contes de Noël à la salle Garavand organisée par les bibliothèques de la communauté de communes du canton de Coligny.

Une pensée particulière en cette année 2005 pour Albin Vavre et toute l'équipe de pionniers de la bibliothèque qui ont aimé et su faire partager la magie du livre.

Les horaires d'ouverture de la bibliothèque sont :

le 1^{er} mercredi du mois de 17 h à 18 h ,
les 1^{er} et 3^e jeudis, du mois de 13 h 30 à 15 h
et tous les samedis de 10 h à 11 h 40.

Les horaires n'ont pas changé cette année. Alors, vous, les seniors qui avez vos jeudis libérés, prenez le temps de venir choisir vos livres le jeudi. ■

La Paroisse

Depuis l'arrivée du Père Mainaud, nous intensifions le fonctionnement en groupement de paroisses. Béný, Courmangoux, Saint-Etienne du Bois, Verjon, quatre délégués représentent la Paroisse de Béný.

La première manifestation concrète fut le repas inter paroissial à Saint-Etienne du Bois le 6 octobre.

Si l'on arrive à trouver une date commune, il pourra se faire à Béný une prochaine fois. La catéchèse, pour les CE1 et CM2 se fait à Béný, encadrée par François et Annie Claude. 16 enfants de chez nous y participent. Les CE2, CM1 et les 6^e se rendent à Saint Etienne du Bois. Les baptêmes ont souvent lieu là où la messe est célébrée, c'est ainsi que les cloches ont carillonné pour 16 nouveaux baptisés.

Le 12 juin 2005 c'était la première communion à

Béný : 17 enfants du groupement. Le 5 mai 2005 la profession de Foi à Saint Etienne du Bois pour les 6^e. D'une Toussaint à l'autre il y a eu huit funérailles dont Monsieur René Sochet le 27 octobre qui fut très impliqué dans la vie de la Paroisse.

Il existe aussi un bulletin de liaison bimestriel entre les paroisses du secteur "Nos villages".

Contact : M^{me} Madeleine LAURENT Le Poisiat à Béný. Nous remercions Monsieur Le Maire et le conseil municipal pour le panneau apposé sur le mur extérieur nord de l'église où sont affichés les informations, les lieux et horaires des célébrations.

Nous les remercions également pour la bienveillance et l'intérêt qu'ils portent à ce patrimoine et ce lieu de culte qu'est l'église de notre village. ■

ASSOCIATIONS

Compagnie des Sapeurs Pompiers

Une compagnie en bonne santé. 2005 fut l'année des recrutements féminins, une première à Bény : Tania Rossignol, Mélissa-Morgan Marguin et Alisson Marguin. Les messieurs leur souhaitent la bienvenue et une longue carrière. L'effectif est de 15 pompiers après le départ à la retraite le 16 septembre de Bernard Danancier, après 26 années de services. Des personnes se sont manifestées auprès du Chef de Corps pour des informations concernant le recrutement en vue d'intégrer la compagnie. Si vous-même êtes intéressé, appelez au 04 74 51 07 90 pour obtenir des informations, sans engagement de votre part.

Les 9 et 10 avril, Bény recevait les 90 concurrents du parcours sportif cantonal. Le samedi les jeunes sapeurs pompiers donnaient le maximum d'eux-mêmes pour des résultats prometteurs : 1^{er} minime David Bertheau et 1^{er} cadet Stéfiane Méry tous deux de Bény. Le dimanche, les seniors se dépensaient dans l'espoir d'améliorer leurs scores des années précédentes avant de terminer la journée au restaurant Guigue.

Décorations, nominations et formations

Bernard Danancier a reçu la médaille de vermeille pour 25 ans d'activité. Sylvain Charrasse et Grégory Séreuse ont été nommés 1^{ère} classe. AFPS (attestation de formation aux premiers secours) : Hassan Méry, Tania Rossignol, Mélissa-Morgan Marguin et Alisson Marguin. CFAPSE (certificat de formations et aptitudes aux premiers secours en équipe) : Hassan Méry. FISPV (formation initiale des sapeurs pompiers volontaires) : Arnaud Genevois. Félicitations à tous.

Acquisition de matériel

Budgétés par la commune puis subventionnés à 60 % par le SDIS : 2 tenues F1, 3 paires de rangers, 1 veste de cuir, 16 paires de gants, 16 cagoules. Pris en charge par l'amicale : 3 tuyaux de 45, 1 lance en 40 100/600 L 3 à 6 bars, 1 coude de 65.

Les interventions

6 secours à victimes, 3 accidents sur la voie publique, 1 feu de broussailles, 2 nids de frelons, 4 nids de guêpes.

Les manœuvres

9 manœuvres d'équipes, 2 manœuvres générales, 2 recyclages à Coligny.

Les jeunes Sapeurs Pompiers

Les jeunes, à partir de 13 ans, peuvent rejoindre la section cantonale des jeunes sapeurs pompiers. Les cours sont donnés par les moniteurs de chaque commune du canton, le samedi matin et le lundi soir. Le responsable de la commune est Pierre Martin que vous pouvez contacter au 04 74 51 06 89.

Photo Quiz 4



??????



ASSOCIATIONS

"Les donneurs comme ça !"

Les donneurs de sang travaillent en étroite collaboration avec l'ADOT. Son président départemental, André Pin nous écrit.

Le don d'organes, pourquoi est-ce si important d'en parler ?

En matière de don et de greffe d'organes, la loi française prévoit que la volonté du défunt prime sur toutes les autres. Que nous soyons pour ou contre le don de nos organes, notre choix doit être connu de nos proches pour les aider dans ces circonstances difficiles, cela peut aussi sauver des vies.

Il faut savoir :

Un nombre croissant de malades en attente de greffes en 2004 : 11 500 personnes avaient besoin d'une greffe d'organes pour continuer à vivre ou pour mieux vivre. La même année, 3 948 personnes ont pu bénéficier de la greffe, et 260 malades sont décédés faute de greffons. Seules les personnes décédées en état de mort encéphaliques dans un service de réanimation peuvent être prélevées. En 2004, 2 515 personnes ont été recensées en état de mort encéphalique, et seulement 1 291 ont été effectivement prélevées.

Que dit la loi ?

Trois grands principes :

- 1) Le consentement présumé : Après sa mort, toute personne est considérée "consentante au don", si elle n'a pas manifesté son opposition de son vivant. En cas de décès, le médecin demandera si le défunt était opposé au don d'organes.
- 2) la gratuité : La loi interdit toute rémunération en contrepartie de ce don.
- 3) l'anonymat : Le nom du donneur ne peut être communiqué au receveur, et réciproquement.

Comment exprimer son choix ?

Si vous êtes pour le don d'organes : Dites-le à vos proches pour qu'ils puissent en témoigner. Portez sur vous une carte de donneur.

Si vous êtes contre le don d'organes : Dites-le à vos proches pour qu'ils puissent en témoigner. Demandez votre inscription au registre national des refus au n° 0800 20 22 24.



Après l'opération de prélèvement, comment le corps est-il rendu à la famille ?

Le prélèvement est un acte chirurgical, effectué en bloc opératoire avec toutes les précautions habituelles, et qui n'entraîne aucun frais pour la famille.

Peut-on faire des greffes d'organes à partir d'un donneur vivant ?

Oui, dans les conditions prévues par la loi. Ce prélèvement n'est possible qu'au profit de certains proches définis par la loi.

Le don de moelle osseuse :

Qui a besoin d'une greffe de moelle osseuse ?

Ce sont des malades dont la moelle osseuse ne fonctionne plus du tout (aplasie), ou fabrique des cellules cancéreuses (leucémie).

Qui peut donner sa moelle osseuse ?

L'inscription sur le fichier peut se faire de 18 à 50 ans, le donneur restant inscrit jusqu'à 60 ans peut donner sa moelle pour un malade qu'il ne connaîtra jamais.

En 2005, près de 130 000 donneurs sont inscrits sur le registre français géré par France-Greffe de moelle.

Et pour terminer : **merci à l'amicale des donneurs de sang de Marboz-Bény pour leur aide en matière de don d'organes et de moelle osseuse.**

Pour tous renseignements :

France-ADOT Tél : 04 74 52 78 89.

A NOTER les prochaines dates de prélèvements

● A Marboz :

Lundi 6 février 2006	de 08 h 30 à 12 h 30
Lundi 24 avril 2006	de 16 h 00 à 18 h 30
Lundi 14 août 2006	de 16 h 00 à 18 h 30
Lundi 20 novembre 2006	de 08 h 30 à 12 h 30

● A Bény :

Mardi 2 mai 2006	de 07 h 30 à 09h00
Jeudi 6 juillet 2006	de 07 h 30 à 09h00
Lundi 25 septembre 2006	de 07 h 30 à 09h00

Cette année, 283 donneurs dont 9 nouveaux. Bravo à tous et restons mobilisés.

Présidente : Véronique Piroux, Bény

Présidente : Véronique Piroux, Bény.
Secrétaire : Séverine Chevalier, Viriat.
Trésorier : René Burdeyron, Bény.



LE TRI SÉLECTIF EST L'AVENIR DE L'HOMME

Les habitants de la communauté toujours plus performants

Une taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui passe de 6,97 % en 2000 à 8,24 % en 2005 (soit près de 20 % d'augmentation), voilà qui donne à réfléchir. Par enlèvement, il faut bien sûr entendre collecte et traitement. Alors, pour contrer cette augmentation, il convient de développer une culture du tri sélectif et l'ancrer dans la vie quotidienne de chaque citoyen. C'est le message que les élus tentent de transmettre depuis quelques années.

Et les efforts sont payants, les chiffres parlent d'eux mêmes : entre 2000 et 2004, près de 31% d'augmentation du tonnage collecté en points d'apports volontaires, près de 40% d'augmentation pour les apports en déchetterie entre 2001 et 2004. Le réflexe du tri existe. En 2001, année de l'ouverture de la déchetterie, un dépôt équivalent à 146 kg/hab a pu être enregistré. Ce dépôt a atteint 204 kg/hab en 2004. En points d'apports volontaires, il est passé de 55 kg/hab en 2000 à 73 kg/hab en 2004.

Un constat s'impose : 250,42 kg/hab en 2000 ; 496,89 kg/hab en 2004. La quantité de déchets ménagers collectés est en augmentation sensible.

Le tri, ce petit geste quotidien qui consiste à séparer vos emballages dans un coin de cuisine, est un réflexe qui permet de faire de grandes choses comme des produits recyclés ! Un petit geste, de grands effets... La logique est simple : pour recycler, il faut trier ! Et vous l'avez compris.

Certes, un bémol est à ajouter en ce qui concerne la collecte des ordures ménagères en porte à porte qui a augmenté, elle aussi, de près de 13% sur la même période (notons toutefois avec satisfaction une baisse de 3,22% entre 2003 et 2004). La faute n'en revient pas uniquement aux consommateurs lorsque l'on sait que sur le poids d'un chariot de courses domestiques, près de 10% sont représentés par les emballages. Il y a donc également des efforts à faire du côté de la distribution.

Lorsque l'on s'intéresse au coût global du traitement des déchets ménagers, il n'est pas à la baisse, vous le constatez sur le relevé de votre taxe foncière. L'augmentation des tonnages collectés permet pourtant l'atténuation des charges liées au traitement par la cession du produit de la collecte, mais le recyclage coûte lui aussi de plus en plus cher et les filières d'élimination ne parviennent pas à s'autofinancer. Les règles deviennent, dans le même temps, plus draconiennes avec des normes de tri de plus en plus sélectives. D'une manière plus générale, les filières sont encore à construire pour préparer l'avenir sereinement.

Mais attention ! Le taux de refus en tri sélectif est lui aussi en augmentation malgré vos efforts. De petites erreurs qui peuvent avoir de lourdes conséquences sont commises. Alors, ne vous trompez pas de conteneur pour déposer vos déchets, pensez à vider vos bouteilles, à ôter les plastiques d'emballage des revues, à ne pas déposer dans un conteneur des objets qui n'ont rien à y faire. Et si vous êtes incertains de la destination de votre dépôt, déplacez vous jusqu'à la déchetterie à l'occasion, l'employé pourra vous guider.

Le siècle de l'insouciance est révolu, nous sommes entrés dans le siècle de la responsabilité.

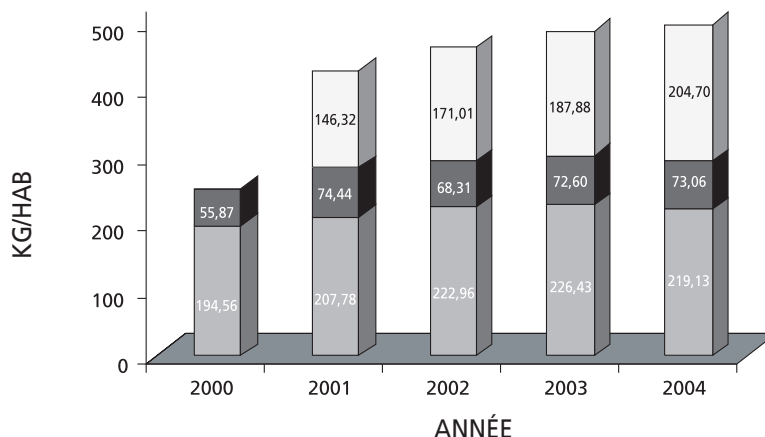
L'effort responsable de chacun, chaque jour, est le gage de l'avenir propre qui permettra à tous de vivre satisfaits d'une société qui a eu la sagesse d'agir à temps. ■

Centre de tri de déchets ménagers



LE TRI SÉLECTIF EST L'AVENIR DE L'HOMME

Evolution de la collecte de 2000 à 2004 en kg/habitant

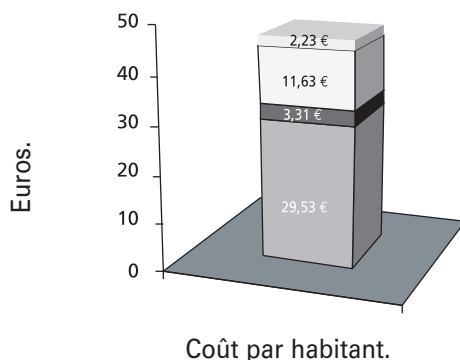


- Ordures ménagères en porte-à-porte.
- Collecte sélective en apport volontaire.
- Déchetterie.

Vous pouvez encore modérer la facture en accentuant la sélectivité de votre tri. Les ordures ménagères qui sont collectées à votre porte sont celles qui coûtent le plus cher en matière de traitement. Or les statistiques prouvent que près de 30 % des produits qui s'y trouvent pourraient intégrer une filière de recyclage existante et le coût de leur traitement pourrait être considérablement réduit.

A titre indicatif, voici la répartition des 46,70 € représentant uniquement le coût de la collecte des déchets ménagers pour 2004.

Répartition des coûts de collecte en euros/habitant



- Ordures ménagères en porte-à-porte.
- Collecte sélective en apport volontaire.
- Déchetterie.
- ORGANOM+communication.

PAGE HISTOIRE

Les maires de Bény depuis la Révolution de 1789

1790 – 1791
1791 – 1792
1792 – 1794
1794 – 1795
1795 – 1797
1797 – 1798
1798 – 1803
1803 – 1809
1809 – 1818
1818 – 1822
1822 – 1831
1831 – 1831
1831 – 1843
1843 – 1848

OLIVIER François
BLANC Claude Joseph
PERRIN Claude Joseph
GRAND Jean François
BURTIN Jean
ROBIN Joseph
LOBRICHON Jean Claude
MORAND Joseph
MORAND Claude Joseph
OLIVIER
MORAND Marie Joseph
DURANT (quelques mois)
CONVERT Pierre
MORAND Joseph

1848 – 1860
1860 – 1865
1865 – 1876
1876 – 1910
1910 – 1945
1945 – 1947
1947 – 1965
1965 – 1971
1971 – 1989
1989 – 1995
1995 – 2001
2001 – 2004
2004 –

BLANC Toussaint
MORAND Victor
POBEL Pierre Joseph
PERDRIX Pierre Joseph
PERDRIX François Joseph
PERDRIX Sabin
ROBIN Jean Marie
POBEL Albin
BILLOUD René
LAURENT Georges
MERLE Bernard
LAISSARD Gilbert
RODET Georges



Malgré le droit de vote pour les femmes en 1944

En 1971 - La 1^{ère} femme élue : Madeleine LAURENT
En 1995 - La 1^{ère} adjointe élue : Marie-Thérèse POTELLE
Depuis 1971 – à ce jour - 8 femmes élues au conseil municipal

La majorité des maires élus sont des agriculteurs

Toutefois en 1790, le 1^{er} maire Monsieur OLIVIER François est notaire, fils d'une famille de 18 enfants.
Maire de Coligny de 1800 à 1809,
En 1794, Monsieur GRAND Jean François est chirurgien à Bény,
En 1876, Monsieur PERDRIX Pierre Joseph est meunier,
En 1910, Monsieur PERDRIX François Joseph est négociant,
A partir de l'élection de 1971 les professions se diversifient.



Les plus longs mandats

Monsieur PERDRIX Pierre Joseph né le 1^{er} septembre 1834, élu en octobre 1870 à l'âge de 36 ans. Il garde sa place de maire jusqu'en 1910. Son mandat dure 40 ans, il le quitte à l'âge de 76 ans.

Monsieur PERDRIX François Joseph, né le 24 mai 1867, élu le 13 novembre 1910 à 43 ans. Il garde sa place de maire jusqu'en mai 1945. Son mandat dure 35 ans, il le quitte à l'âge de 78 ans.

ETAT CIVIL

(du 11 décembre 2004 au 10 décembre 2005)

Ils nous ont quittés

Albin Vavre

Le 13 juin 2005, une nombreuse assistance s'était rassemblée en l'église de Bény pour accompagner Albin Vavre à sa dernière demeure.

Homme affable et courtois, il a profondément marqué la vie locale. Passionné d'histoire et de littérature, il était devenu notre écrivain et historien, il était la mémoire du village. Auteur d'une petite brochure sur la fromagerie de Bény dont il fut le dernier secrétaire, il a contribué largement à la rédaction de nos bulletins municipaux.

Dans son petit livre : "Le trésor dispersé" rédigé

avec beaucoup d'humour, il a retracé la vie rurale d'autrefois. Engagé dans la résistance, il évoquait dans un document : "Les mémoires d'un maquisard" cette période de sa jeunesse.

Il a consacré du temps et de l'énergie pour la commune. Le syndicat agricole, le club des aînés, la bibliothèque lui doivent beaucoup. Durant 18 années il fut élu municipal exerçant la fonction d'adjoint de 1971 à 1979 assurant la responsabilité du cimetière et de la voirie. Merci Albin pour tous les services rendus à ton village natal que tu appelais : ta petite patrie. ■

René Sochet, notre correspondant du Progrès et de la Voix de l'Ain

René Sochet, notre correspondant à part entière de la commune est décédé ce 25 octobre 2005. Après avoir lutté contre un mal implacable qui le minait depuis plus d'un an, René nous a quittés avec un courage exemplaire. La Municipalité, les associations et les habitants de Bény lui doivent beaucoup. Il était apprécié de tous et chacun lui accordait sa confiance. En permanence à l'écoute des autres, René savait relater avec beaucoup de professionnalisme les événements qui font le dynamisme de notre commune. Il savait trouver les mots justes pour personnaliser un défunt et

personne n'était oublié dans ces moments si difficiles.

Au cours de sa vie, René s'est beaucoup investi dans le monde associatif, en particulier pour toutes les activités paroissiales, Comité de fleurissement, les donneurs de sang, etc...

René répondait toujours présent pour donner un coup de main, et, toujours dans un esprit de solidarité et de fidélité. Près de 30 ans de relais entre les journaux et la commune, René nous a énormément apporté, car aussi bien la municipalité, les associations et la population ont pu avoir besoin de ses services. Au nom de tous, MERCI René pour tout cela. ■

Naissances

Noémie SEREUSE le 5 février 2004

Amandine BOREL le 7 février 2005

Florine POBEL le 1^{er} mars 2005

Adrien JANOT le 15 mai 2005

Clémence BUIRON le 10 juillet 2005

Mariages

Gérard PIQUEREY et Sandrine PETIOT
le 26 février 2005

Yannick MEREU et Sylvie CAILLER
le 30 juillet 2005

Décès

Suzanne PERRETANT le 12 janvier 2005

Albin VAVRE le 8 juin 2005

Jeanne JOSSERAND le 18 juillet 2005

Claudine PINVIDIC le 12 août 2005

Marie Clarisse PERNET le 20 août 2005

René SOCHET le 25 octobre 2005

Yvonne JOLY le 30 novembre 2005

Charles SERVILLAT le 10 décembre 2005